

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS406

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 21

A la deuxième phrase de l'alinéa 6, supprimer les mots :

« à la fois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.